

# **Programme vert à Toronto**

## **Numéro 1 – Septembre 2004**

### **Bienvenue au... Programme de la boîte verte!**

À partir de la semaine du 18 octobre, vous participerez au nouveau programme de collecte des ordures ménagères lancé à Toronto, East York et York, le Programme de la boîte verte.

La collecte de vos matières organiques – telles que déchets alimentaires et emballages en papier ayant contenu des produits alimentaires (voir page X pour de plus amples détails) - organisée dans le cadre du Programme de la boîte verte, nous permettra de réduire la quantité d'ordures ménagères que Toronto envoie à la décharge.

### **Qu'est-ce qui fait l'attrait du Programme de la boîte verte?**

Deux choses : d'abord, envoyer nos déchets à la décharge coûte cher, ensuite réutiliser les matières organiques est bon pour l'environnement.

La décharge municipale de Keele Valley a fermé ses portes en 2002 et Toronto envoie maintenant tous ses déchets au Michigan par camion. L'élimination des déchets est passée de 12 \$/tonne à 52 \$/tonne, soit une augmentation de plus de 300 %!

Les matières organiques représentent près de 30 % des déchets destinés à la décharge. Le Programme de la boîte verte nous permettra de « réacheminer » ces matières et de les transformer en compost que nous pourrons réutiliser.

Plus de 95 % des résidents d'Etobicoke et de Scarborough participent déjà activement au Programme de la boîte verte qui a commencé en septembre 2002 et juin 2003 respectivement dans ces communautés.

### **Qu'aurai-je à faire?**

Le Programme de la boîte verte est très simple. Tout ce que vous avez à faire est de placer vos déchets organiques (c.-à-d. ceux qui sont « malodorants », comme les déchets alimentaires et les emballages en papier ayant contenu des aliments) dans la boîte verte au bord du trottoir une fois par semaine. La ville les ramassera et les transportera jusqu'à une usine de traitement où ils seront transformés en compost pour les exploitations agricoles et les parcs.

### **Puis-je participer au Programme de la boîte verte?**

Si la ville ramasse déjà vos ordures ménagères, vous participerez au Programme de la boîte verte.

#### ***Qui ne participera encore au Programme?***

- Les résidents de North York (qui ne recevront leur boîte verte qu'en 2005).
- Les personnes dont les déchets sont centralisés ou ramassés par une entreprise privée – comme c'est le cas pour les appartements et certaines maisons en rangée.

### **Les jours de collecte des ordures et des matières recyclables vont-ils changer?**

Chaque foyer dont les ordures ménagères sont ramassées par le service d'éboueurs de la ville a reçu le calendrier 2004-2005 de collecte des déchets, des matières recyclables et de la boîte verte. Ce calendrier est un outil essentiel, vous y trouverez tous les détails nécessaires.

1. La boîte verte contenant vos déchets organiques (ceux qui sont malodorants) sera ramassée *toutes les semaines*.
2. Les ordures ménagères (les déchets qui ne sont pas malodorants) seront ramassées *toutes les deux semaines*.
3. Les matières recyclables continueront d'être ramassées toutes les deux semaines.
4. Les déchets de jardin continueront d'être ramassés toutes les semaines en avril, mai, octobre et novembre, et toutes les deux semaines en juin, juillet, août et septembre (vérifiez les dates exactes sur votre calendrier).

L'important est de vous rappeler que ce que vous considérez comme des « déchets » aujourd'hui ne le sera plus une fois que le Programme de la boîte verte sera en place. Toutes les matières organiques (déchets alimentaires, serviettes en papier souillées, déchets de viande et de poisson, litières pour chat, déchets d'origine animale, couches) seront ramassées toutes les semaines dans votre boîte verte.

Il ne restera plus dans vos ordures ménagères que des emballages et pellicules en plastique non recyclables, des jouets et de la vaisselle cassés, des ampoules électriques, des chaussures de sport usées, etc.; autrement dit, des déchets secs qui n'ont pas d'odeur et peuvent attendre deux semaines avant d'être ramassés.

### **Comment fonctionne le Programme de la boîte verte?**

La ville de Toronto vous fournira deux boîtes – une de grande dimension montée sur roues que vous pourrez amener au bord du trottoir, et une petite que vous pourrez installer sous l'évier de votre cuisine ou dans tout autre endroit qui vous paraît commode.

Pour éviter que les matières organiques ne collent aux parois de la boîte verte ou de votre contenant de cuisine, doublez-les d'un sac en plastique (un sac à provisions fera parfaitement l'affaire). Il n'est pas nécessaire de doubler les deux boîtes. Si vous doublez votre contenant de cuisine, vous n'aurez pas à manipuler les matières organiques une deuxième fois. Lorsque le sac en plastique de votre contenant d'intérieur sera plein, placez-le dans votre boîte verte, en le fermant d'une torsion ou d'un nœud, mais pas trop serré, si possible, pour que l'usine de traitement des déchets n'ait pas de mal à séparer le plastique des matières organiques.

Les boîtes vous seront livrées à domicile courant septembre ou début octobre.

### **À mettre dans la boîte verte...**

- Déchets de fruits et de légumes;
- déchets de viande, de fruits de mer et de poisson;
- pâtes, pain et céréales;
- produits laitiers, coquilles d'œufs;
- mouture de café, filtres à café, sachets de thé;
- serviettes et mouchoirs en papier souillés;
- emballages en papier ayant contenu des produits alimentaires : emballages en papier ayant contenu des produits prêts-à-manger, cartons pour la crème glacée, papier de moules à muffins, sacs à farine et à sucre;
- tasses à café en papier (sans couvercles), assiettes en papier;
- bonbons, biscuits, gâteaux;
- ingrédients de pâtisserie, fines herbes, épices;
- plantes d'intérieur, terre comprise;
- couches, serviettes sanitaires;

- déchets d'origine animale, litière (provenant de cages à oiseaux/hamster, p. ex.), etc.;
- aliments pour animaux domestiques.

### **À ne pas mettre dans la boîte verte ...**

Comme ils ne se décomposent pas, ces articles ne peuvent être transformés en compost.

- Pellicules étirables en plastique, petits sacs en plastique, sacs à sandwich;
- articles en plastique, tels que contenants alimentaires (p. ex., pots à yaourt ou à margarine), couverts;
- sacs à lait en plastique;
- articles en styromousse, plateaux ayant servi à emballer la viande;
- papier d'aluminium;
- papier ciré;
- fleurs et plantes artificielles;
- articles en cuir, produits textiles, vêtements;
- tapis, moquette;
- mégots de cigarettes, produits du tabac;
- bouchons (provenant de bouteilles de vin, etc.)
- gomme à mâcher;
- cure-oreilles, coton hydrophile, tampons démaquillants;
- débarbouillettes pour bébé;
- feuilles jetables pour balai à laver le plancher;
- charpie provenant du sèche-linge, assouplissant textile en feuilles;
- sacs aspirateur et leur contenu;
- plumes;
- cheveux, poils d'animaux domestiques;
- animaux morts;
- cendres de cheminée ou de barbecue;
- produits en bois, rognures de bois;
- bougies.

### **Que deviennent vos matières organiques?**

Les matières organiques que vous aurez déposées dans votre boîte verte au bord du trottoir seront ramassées par le service des éboueurs, placées dans l'un des deux compartiments du camion et transportées à l'usine municipale de traitement des déchets organiques de la ville. Là, elles seront inspectées et les articles trop grands ou indésirables séparés des autres. Les matières organiques seront transformées par un processus biologique, appelé « digestion anaérobie », en matières solides, puis en compost propre et riche.

*La digestion anaérobie est un processus biologique ayant recours à des bactéries pour décomposer les solides en l'absence d'oxygène.*

***Illusion d'optique!*** Vous aurez peut-être l'impression, en regardant depuis votre fenêtre, que les éboueurs jettent vos ordures ménagères et vos déchets organiques au même endroit dans le camion. En fait, le camion est équipé de deux compartiments distincts – dont l'un est réservé aux matières organiques.

**Continuez de composter!**

Si vous utilisez déjà un composteur de jardin, nous vous encourageons à continuer. L'avantage du Programme de la boîte verte est qu'il vous permet de vous débarrasser de matières que vous ne pouvez composter seuls, comme, par exemple, les déchets d'origine animale, les déchets de viande et de poisson, et les couches.

**Visites d'étudiants**

La ville de Toronto a engagé des étudiants pour rendre visite aux résidents cet été et leur expliquer comment fonctionne le Programme de la boîte verte. Il est possible que vous ayez déjà eu leur visite (ils ont commencé leur ronde en juin).

Les étudiants se feront un plaisir de répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir sur le Programme, alors profitez-en! Le succès du Programme de la boîte verte repose sur une bonne information.

Si vous avez raté leur visite, ne vous inquiétez pas : vous recevrez beaucoup d'information au cours des prochains mois.

**Des questions? Besoin d'un complément d'information?**

Si vous avez des questions sur le Programme de la boîte verte, appelez le Service à la clientèle de la ville de Toronto au 416 338-2010, ou consultez notre site Web à : [www.toronto.ca/greenbin](http://www.toronto.ca/greenbin), vous pourrez aussi y visionner un film vidéo de cinq minutes expliquant comment fonctionne le Programme de la boîte verte.